



Département de la Haute-Vienne
COMMUNIQUE DE PRESSE DU 17 DECEMBRE 2019

Réaction de Jean-Claude Leblois à la décision de la droite de quitter la séance plénière

Le Président du Conseil départemental a suspendu une heure, de 10h30 à 11h30, la séance plénière de ce mardi 17 décembre 2019 consacrée à la décision modificative n°3 et aux orientations budgétaires.

Cette décision a été prise suite à la saisine de deux groupes politiques – PS et apparentés et ADS-PCF – dont les élus souhaitaient prendre part à la manifestation de protestation contre la politique régressive socialement que mène le Gouvernement, aggravant les situations de précarité dont le Département a par ailleurs compétence au travers des aides sociales individualisées.

Il n'appartient pas au Président de l'Assemblée départementale de retenir quiconque souhaite s'absenter quel qu'en soit le motif.

Il lui appartient en revanche de s'assurer de la bonne tenue des séances et de la police de l'Assemblée. A ce titre, il veille au respect du règlement intérieur et si le quorum n'est plus réuni, il doit lever la séance.

A la reprise de la séance à 11h30, le Président du Conseil départemental ne peut que constater l'absence du groupe LR-UDI-MODEM-Indépendants.

Il regrette cette défection et observe que la session plénière doit suivre son cours car des dossiers haut-viennois importants sont à l'ordre du jour. La politique de la chaise vide ne fait pas avancer l'intérêt général ni la démocratie.

Jean- Claude Leblois
Président du Conseil départemental de
la Haute-Vienne